

faire descendre des fonctionnaires dans la région de Gaspé que de faire remonter les poissons vers Québec.

Étant donné la décision de permettre aux chalutiers de venir pêcher à l'intérieur du golfe, je me demande s'il y a encore des poissons qui pourront remonter à Québec. Je voudrais vraiment mettre en garde le ministre au sujet d'une décision semblable, et je crois que dans l'intérêt des pêcheurs, il serait extrêmement important de réviser cette position pour permettre finalement que ceux qui depuis des générations vivent de cette profession puissent continuer, parce que pour l'avenir, pour leurs enfants, c'est extrêmement déprimant de voir une décision semblable. Cela a comme conséquence directe de dépeupler ces régions. Les budgets des anciens ministres des Pêches qui avaient été consacrés à ces régions ont permis de conserver sur place des populations qui ne demandent qu'à continuer à travailler de cette façon. Je crois que si l'on continuait dans la veine où le ministre nous a maintenant amenés, ce serait extrêmement déplorable et dangereux d'assister à un dépeuplement et d'amener des chômeurs supplémentaires ailleurs au Québec et au Canada.

Je crois que là-dessus il y a des conséquences sociales extrêmement néfastes et, comme première responsabilité, le ministre doit les évaluer à l'intérieur d'une décision, qu'il s'agisse d'économie ou de la permission de pêcher donnée à des groupes de compagnies. Et lorsqu'on pense régler ainsi le problème des pêches avec les compagnies, on en arrive à des problèmes secondaires qui vont être plus graves, c'est-à-dire le chômage, le dépeuplement, l'assurance-chômage et la nécessité de l'aide sociale. Alors, si l'on veut véritablement aider les pêcheurs pour qu'ils puissent rester chez eux et prospérer, je crois que la décision de permettre aux chalutiers de 100 pieds et plus de venir pêcher dans le golfe devrait être littéralement mise au rancart. De toute façon, je le signale au ministre, et étant nouveau moi-même en politique, je lui transmets directement les demandes que des gens, pas des compagnies, des gens et des associations coopératives m'ont faites. Je crois que le message a été transmis directement, le président du Conseil du Trésor (M. Stevens) est ici, et je crois que nous avons tous les éléments qu'il faut, à la suite de ce que mes autres collègues des circonscriptions qui représentent aussi des pêcheurs ont signalé depuis hier soir. Alors, je demande véritablement de considérer à la hausse cette décision-là et de nous donner assez rapidement quand même un verdict pour que nous puissions transmettre aux pêcheurs une meilleure nouvelle.

● (1520)

[Traduction]

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur le président c'est la première occasion qui m'est offerte de participer à un débat sur les pêches depuis le début de la présente législature à la suite des dernières élections. Je voudrais en profiter pour dire au ministre que, bien entendu, j'ai été déçu des résultats de ces élections, mais quand j'ai appris qu'il était nommé ministre des Pêches et des Océans, j'ai cru au moins qu'il y avait une lueur d'espoir. Je crains que cette lueur ne se soit éteinte. Le ministre est peut-être disposé à écouter, mais je crains que l'enfant terrible qui siégeait naguère dans l'opposition ne soit devenu un agneau dans le cabinet.

Des voix: Bê...ê...ê, bê...ê...ê.

Les subsides

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Le ministère des Pêches avait mis sur pied un excellent programme de subventions pour la construction de navires et l'aménagement de ports pour petites embarcations, qui ont toutes deux été supprimées par le sabreur infortuné du Conseil du Trésor. Apparemment, notre ministre des pêches n'a pu s'y opposer. Pour être juste, je dois dire que lors de l'élection partielle récemment au Nouveau-Brunswick, le ministre a réussi à arracher les subventions de pêche nécessaires au Conseil du Trésor. Celles-ci n'étaient pas suffisantes, loin de là, mais il a quand même fait en sorte que le candidat tory en lice lors de cette élection partielle et le ministre provincial chargé des pêches puissent annoncer la nouvelle.

Une voix: Ce qui ne l'a pas empêché d'être défait.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Ce qui ne l'a pas empêché d'être défait.

Une voix: De justesse, à ce qu'on m'a dit.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Aux élections, c'est bien dommage, le candidat qui n'a pas gagné a perdu. Pas étonnant que la lutte ait été serrée: le gouvernement du Nouveau-Brunswick avait fait appel à toutes les ressources de la province lors de cette élection, mais il n'est pas arrivé à acheter le vote des électeurs. Malheureusement, les pêches sont devenues une partie de ballon politique. En outre, cela se produit au ministère de l'Emploi et de l'Immigration où les gens qui présentent des projets sans rapport avec une élection complémentaire provinciale doivent attendre leur approbation jusqu'à six ou sept semaines. Par contre, s'ils présentent des projets ayant un rapport quelconque avec une élection complémentaire, ils n'attendent pas l'approbation plus de deux jours, afin que le candidat tory puisse les annoncer. C'est le genre de petit jeu politique auquel ils se livrent.

Lorsque le ministre était dans l'opposition, il jouait au vertueux. Il ne cessait de reprocher à l'ancien ministre, le député de Westmorland-Kent, de ne pas accorder assez de subventions pour construire des bateaux ou aménager des ports pour petites embarcations alors que, de l'avis des pêcheurs, il était fort capable. Qu'est-ce que le ministre a fait? Dès son élection, il a autorisé l'infortuné sabreur à tout supprimer. On a rétabli une partie des subventions aux bateaux, mais les critères ont été changés.

M. Stevens: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. C'est peut-être par inadvertance qu'il a fait allusion à l'infortuné sabreur; en fait il s'agit du joyeux sabreur.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Je ne m'intéresse nullement à l'humeur du ministre. Je sais que les pêcheurs sont inquiets de ses décisions et ne sont pas particulièrement joyeux. J'ai déjà dit que c'était un infortuné, et je vais continuer à le qualifier ainsi.

Depuis les élections du 22 mai, le gouvernement n'a pas affecté, que je sache, un seul sou à la construction de ports pour petites embarcations. Je représente une circonscription dont environ 40 p. 100 de la population dépend de la pêche pour sa subsistance. Nous jouissons d'un programme très dynamique et très progressiste de construction et d'entretien de ports pour petites embarcations avant le 22 mai. Depuis cette date, le seul projet réalisé dans ce secteur avait été approuvé